

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX22800229201372-07RSD002

SA FRANCE PRIMEUR
244 IMPASSE DES ALPINES
ZONE INDUSTRIELLE DES ISCLES
13160 CHATEAURENARD

Facture du 16/08/2022

n° 10155231381



Electricité

Montant Hors TVA	2 583,81 €
Montant TVA (payée sur les débits)	505,66 €

Facture TTC

3 089,47 €

Montant total à payer (TTC)

3 089,47 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 16/09/2022 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **0305853465**
Compte commercial : 1-YS4Y-250

Votre contrat

Offre électricité : Contrat élec. Reconductible

Nom du client

SA FRANCE PRIMEURS

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002581356099
244 IMPASSE DES ALPINES
13160 CHATEAURENARD

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

3 089,47 €

à partir du :

31/08/2022

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 10254100200 XX



SA FRANCE PRIMEURS

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 16/08/2022 n° 10155231381

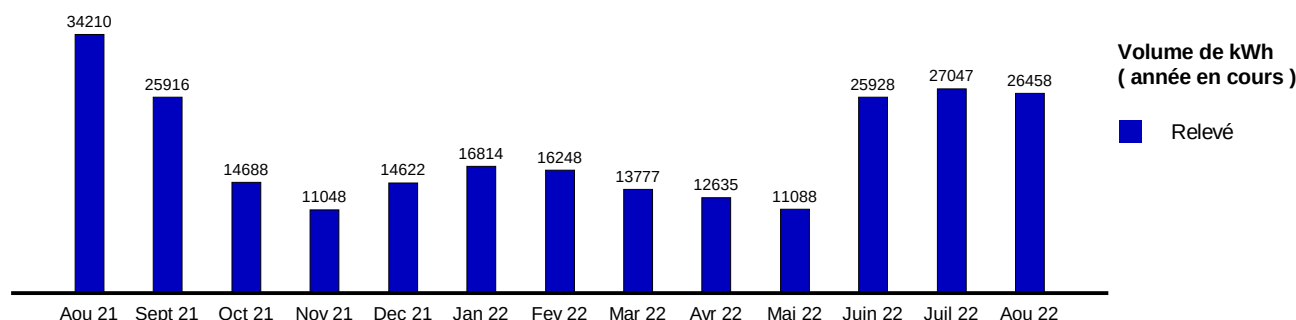
Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-YT1S-523
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2016
Venant à échéance le 31/12/2022

Données Point de Livraison

244 IMPASSE DES ALPINES 13160 CHATEAURENARD
Réf Acheminement Electricité : 30002581356099

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				1 571,53 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	40,83 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/08/2022 au 31/08/2022		40,83 €/mois	40,83 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 26 458 kWh	Prix unitaire HT	1 530,70 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Eté	du 15/07/2022 au 14/08/2022	21 010 kWh	6,503 c€/kWh	1 366,28 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 15/07/2022 au 14/08/2022	5 448 kWh	3,018 c€/kWh	164,42 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				829,38 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 15/07/2022 au 13/08/2022			-15,19 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/07/2022 au 31/07/2022	17.000 c.j	50.63 c€/c.j	8,61 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/08/2022 au 14/08/2022	14.000 c.j	51.58 c€/c.j	7,22 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 15/08/2022 au 13/09/2022	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/07/2022 au 13/08/2022			-19,31 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/07/2022 au 31/07/2022	17.000 p.j	64.36 c€/p.j	10,94 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/08/2022 au 14/08/2022	14.000 p.j	65.82 c€/p.j	9,21 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 15/08/2022 au 13/09/2022	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/07/2022 au 13/08/2022	PS pondérée : 192 kW		-183,23 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/07/2022 au 31/07/2022	3264.000 kW	3.18 c€/kW	103,83 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/08/2022 au 14/08/2022	2688.000 kW	3.51 c€/kW	94,40 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 15/08/2022 au 13/09/2022	5760.000 kW	3.51 c€/kW	202,29 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/07/2022 au 31/07/2022	0.000 kWh	5.15 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/07/2022 au 31/07/2022	0.000 kWh	3.36 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 15/07/2022 au 14/08/2022	21010.000 kWh	2.28 c€/kWh	479,03 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 15/07/2022 au 31/07/2022	2987.000 kWh	1.80 c€/kWh	53,77 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/08/2022 au 14/08/2022	0.000 kWh	5.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/08/2022 au 14/08/2022	0.000 kWh	3.64 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/08/2022 au 14/08/2022	2461.000 kWh	1.73 c€/kWh	42,58 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 15/07/2022 au 31/07/2022	0.000 h	1029.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 01/08/2022 au 14/08/2022	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services		0,00 €	HT
			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	

Pénalités diverses		55,50 €	HT
			Taux de TVA
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10151470455 du 16/06/2022		15,50 €	Non soumis
Indemnité forfaitaire pour la facture 10151470455 du 16/06/2022		40,00 €	Non soumis

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		127,40 €	Hors TVA
			Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 15/07/2022 au 14/08/2022	26 458 kWh	0,05000 c€/kWh
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/07/2022 au 15/08/2022	26 458 kWh	0,22100 c€/kWh
		254,00	21,93 %
			55,70 €
			20,00 %



SA FRANCE PRIMEURS

Détail de votre facture du 16/08/2022 n° 10155231381

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-YT1S-523
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2016
Venant à échéance le 31/12/2022

Données Point de Livraison

244 IMPASSE DES ALPINES 13160 CHATEAURENARD
Réf Acheminement Electricité : 30002581356099

Total Hors TVA pour ce site		2 583,81 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	505,66 €	
Total non soumis à la TVA	55,50 €	0,00 €	
TVA à 20,00%	2 528,31 €	505,66 €	
Total TTC pour ce site		3 089,47 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031336129065 **Type de compteur** : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 192

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 192
Opérateur Heures creuses hiver 192
Opérateur Heures pleines été 192
Opérateur Heures creuses été 192

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	621276 le 15/07/2022	621276 le 14/08/2022	du 15/07/2022 au 14/08/2022 : Heures Pleines Hiver	0
Heures Creuses Hiver	154393 le 15/07/2022	154393 le 14/08/2022	du 15/07/2022 au 14/08/2022 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Été	1138752 le 15/07/2022	1159762 le 14/08/2022	du 15/07/2022 au 14/08/2022 : Heures Pleines Été	118
Heures Creuses Été	309976 le 15/07/2022	315424 le 14/08/2022	du 15/07/2022 au 14/08/2022 : Heures Creuses Été	87

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 74,5% nucléaire, 17,1% renouvelables (dont 7,2% hydraulique, 5,9% éolien, 2,3% solaire, géothermie 1,1% et 0,5% Biomasse), 7,7% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF 100% énergie renouvelable (certifiée par des garanties d'origine sans engagement de provenance) : 98,2% hydraulique (97,8% France dont 0,5% enchères, 0,2% Allemagne, 0,1% Suisse), 1,5% biomasse enchères France, 0,3% éolien France.

Si votre option énergie renouvelable est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des deux mix ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2020 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

